



CONFÉRENCE
DES
DIRECTEURS ET
DOYENS **STAPS**



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

Objet : mise en place d'un conseil sectoriel activités physiques et/ou sports.

Enjeux et opportunités :

Le développement de la relation formation emploi et notamment la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle ont mis en évidence le besoin pour l'enseignement supérieur et les acteurs socio économiques de dispositifs de dialogue concret au niveau sectoriel et national.

La DGESIP a donc lancé une démarche expérimentale visant à faciliter la création ou le développement de ce type de dialogue au sein de conseils sectoriels dont l'approche n'est pas disciplinaire mais sectorielle au sens d'un segment économique en relation avec les formations universitaires.

Les sujets qui pourraient être traités dans ces conseils répondent aux besoins des deux parties, par exemple :

- Cartographie de l'offre de formation de l'enseignement supérieur
- Analyse prospective des besoins et enjeux (qualitatifs et quantitatifs) du secteur, notamment la relation formation- emploi
- Référentiels de compétences de diplômes, mentions ou parcours types spécifiques
- Réflexion autour des listes d'éligibilité au CPF
- Réflexions et analyses préalables aux créations de mentions ou parcours type de Licences Professionnelles ou de Deust.

Actuellement seuls les conseils de perfectionnement permettent ce dialogue dans le supérieur, mais seulement à l'échelle des établissements et des sites. Pour ce qui du sport et de l'animation seul un conseil de perfectionnement des formations professionnelles existe sur l'UFRSTAPS Lyon1 et a d'ores et déjà une dimension nationale.

Fort de l'antériorité d'un dispositif de même fonction qui se nommait « Groupe permanent » et qui réunissait la C3D et la branche sport et a vu l'écriture des fiches RNCP entre 2004 et 2008, fort de l'existence du conseil de perfectionnement cité précédemment, il nous semble opportun, en accord et avec l'aval de la DGESIP non pas de créer une nouvelle instance, mais un dispositif souple d'initiative conjointe branches-conférence des directeurs et doyens de STAPS.

Ce conseil sectoriel activités physiques et/ou sport permettrait de développer une connaissance et une compréhension mutuelles entre l'université et les partenaires professionnels afin de mieux répondre aux enjeux et besoins des secteurs professionnels ayant une activité visant des effets de santé et de bien être, d'éducation, de loisirs, d'intégration sociale ou de performance sportive grâce aux activités physiques et sportives. Il s'agirait ainsi de travailler à construire la diversité des qualifications proposées à l'université pour former des professionnels des Activités Physiques et/ou Sportives dans les secteurs concernés aussi bien au niveau de l'intervention en face à face pédagogique, qu'à celui de la conception et l'organisation de projet ou à celui du pilotage de politiques.

Périmètre et mise en œuvre

Il s'agit de regrouper pour traiter de projets concrets la C3D et la branche sports ainsi que selon les sujets les autres branches concernées comme la branche animation, mais aussi



CONFÉRENCE
DES
DIRECTEURS ET
DOYENS **STAPS**



STAPS

sciences et techniques
des activités physiques et sportives

d'autres employeurs comme les collectivités territoriales comme cela se pratique actuellement au sein du conseil de perfectionnement de Lyon 1.

Ce conseil sectoriel pourrait, pour sa création, s'appuyer sur le conseil de perfectionnement des formations professionnelles de l'UFRSTAPS Lyon 1 pour s'en distinguer ensuite.

Le prochain conseil de perfectionnement de Lyon est prévu pour le vendredi 10 Juillet de 10h à 12h. Y seront normalement présents, de par sa constitution, les représentants de la branche sport, de la branche animation, mais aussi par l'intermédiaire de région Rhône-Alpes, l'association des régions de France. Il devra définir son devenir et envisager ses relations possibles avec un conseil sectoriel national.

Il pourrait donner lieu l'après-midi, de 14h à 16h30 à un travail de préparation du futur conseil sectoriel, de ses méthodes de travail, de son périmètre, de son fonctionnement et de ses interactions fonctionnelles avec le conseil de perfectionnement Lyonnais. A cette occasion, la DEGESIP pourra être présente et la C3D y mandatera ses représentants lors de son séminaire de travail du 9 au 12 Juin.

C'est pourquoi, la C3D, par l'intermédiaire de son responsable professionnalisation, sollicite la branche sports pour participer à la réunion de mise en place de ce conseil et pour constituer avec la C3D ce conseil.

Pour la C3D

Yannick Vanpouille
Directeur UFRSTAPS Lyon 1
27-29 Bd du 11 Novembre 1918
69622 Villeurbanne cedex
Tél 04 72 44 80 99
Tél port 07 88 41 31 00
Site UFRSTAPS: <http://ufr-staps.univ-lyon1.fr/>
Site personnel: <http://yannick-vanpouille.univ-lyon1.fr>